

# Interprète en langue des signes (ILS) pour sourds et déf

## Nature des tâches

Ils permettent de transposer notre langue orale en signes qui peuvent être compris par les sourds et les malentendants, et inversement. Lors de rendez-vous officiels (dans les administrations, chez les médecins, etc.) ils sont mis gratuitement à la disposition des malentendants par la fédération des sourds et des malentendants (sur demande).

## Conditions d'admission

- a) formation professionnelle achevée ou maturité +
- b) 4 années de contact intensif avec les sourds et les malentendants +
- c) maîtrise de la langue des signes +
- d) bonne expression orale et gestuelle

Grande capacité de concentration, gestuelle très développée, bon sens de l'observation, tact et sensibilité, intelligence rapide.

## Formation

3 années de formation.

## Perspectives